

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

Date de la commission : jeudi 28 mai 2026

Procès-verbal n° 32

Présents : MMS PIVETEAU Cindy, SALZAT Vanessa, M. LUCAS Serge (validation électronique)

La commission rappelle que la fourniture d'une tablette et l'utilisation de la FMI est une obligation pour les compétitions U13, U15, U17, U19, Seniors, U13F, U15F, U17F, U18F, Seniors F, Futsal, Foot Détente, Foot Entreprise. Le motif d'impossibilité d'utilisation de la FMI sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité. En cas d'impossibilité le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution qui sera retournée à competitions@gironde.fff.fr sous 48h accompagnée du formulaire « constat d'échec » relatant le motif précis de non-utilisation. (Art.17 des Règlements Sportif du District).

Demandes de modifications

- Un club pourra demander la modification du jour et/ou de l'heure de la rencontre à conditions d'en faire la demande au club adverse 10 jours avant la date prévue de la rencontre, via Footclubs. Le club adverse devra répondre dans les 5 jours suivant la demande. Passé ce délai, celle-ci sera réputée acceptée. Il appartient au club demandeur de solliciter le District pour entériner la modification. Le District se réserve le droit d'homologuer ou pas la demande, en fonction des impératifs du calendrier.
- Toute rencontre reportée sans accord de la Commission pourra entraîner la perte par pénalité aux deux équipes

U13F à 8 Départemental 1**Feuilles de matches manquantes**

Patronage	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur
09/05/2026	55307891	B	ST MEDARD EN JALLES 1 513182	GRADIGNAN FC 1 581856
23/05/2026	55307893	B	BASSIN ARCAHON FC 1 580598	BEGLAIS CA 1 500110

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
09/05/2026	55307891	B	ST MEDARD EN JALLES 1 513182	Feuille de match informatisée non transmise 47€50
09/05/2026	55307893	B	BASSIN ARCAHON FC 1 580598	Feuille de match informatisée non transmise 47€50

***Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde**

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

U13F à 8 Départemental 2

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55308618	Unique	TAILLANAISE AS 1 518036	Forfait sur 3 dernières rencontres (montant par journée) 118€50
23/05/2026	55308403	Unique	LEGE CAP FERRET US 1 552060	Feuille de match mal remplie et/ou non conforme 11€85

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

U13F à 8 Départemental 3

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55308242	Unique	ESTUAIRE HTE GDE 553257	Forfait sur 3 dernières rencontres (montant par journée) 118€50

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

U14/U17 F à 8 Départemental 1

Feuilles de matches manquantes

Date initiale	N° match	Poule	N° club recevant	N° club visiteur
26/04/2026	55312224	A	BASSENS CMO 1 535776	BISCAROSSE O. 1 519360

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
26/04/2026	55312224	A	BASSENS CMO 1 535776	Feuille de match informatisée non transmise 47€50
24/05/2026	55312188	A	JEUNES DE LANGON 1 564771	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00
24/05/2026	55312228	A	BASSENS CMO 1 535776	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

Décisions administratives

- 55312228 du 24/05/26 Arsac Le Pian Médoc 1 / Bassens Cmo 1. Absence de l'équipe visiteuse, la

COMMISSION COMPETITIONS JEUNES FEMININES

commission déclare forfait l'équipe de Bassens Cmo 1.

U14F/U17F à 8 Départemental 2

RAS

U14F/U17F à 8 Départemental 3

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
24/05/2026	55313798	Unique	LA BREDE FC 1 505814	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U15F à 8 Départemental 1

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55309877	Unique	FC LABOUHEYRE 1 530334	Feuille de match mal remplie et/ou non conforme 11€85

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U15F à 8 Départemental 2

RAS

U15F à 11 Départemental 1

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55307806	Unique	ST ANDRE CUBZAC FC 505581	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00
23/05/2026	55307805	Unique	CAUDERAN AGJA 1 505837	Feuille de match mal remplie et/ou non conforme 11€85

**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

U15F à 11 Départemental 2

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
09/05/2026	55402148	A	CENON US 2 511449	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00
23/05/2026	55402204	A	SANILHACOIS SA 1 524990	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

U18F à 11 - Interdistrict

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55146509	Unique	SCS FC 1 581325	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

U18F à 11 - Départemental 1

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55166418	Unique	JEUNES DE LANGON 1 564771	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00

*Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde

U18F à 11 - Départemental 2

Décisions administratives

Date	N° match	Poule	Club	Anomalies + *Tarifs
23/05/2026	55166727	Unique	COULOUNIEIX CHAMIERES 1 516946	Forfait sur 3 dernières rencontres, sauf sur les brassages 1 et 2 - (montant par journée) 175€00



**Tarifs et Amendes 2025/2026 du district de la Gironde*

Pas de dossier

Animateur de la commission

Mr LUCAS Serge